

1. Difficultés à rédiger un article scientifique

Rédiger un article scientifique est un exercice très difficile ; chaque auteur est tenu de respecter des règles rigoureuses liées à la forme et au contenu de son article mais aussi suivant le domaine de recherche auquel il appartient. Le style de l'auteur ainsi que ses talents de rédaction sont aussi mis à contribution. Cependant, aucune règle générale n'est fixée, tout dépend du caractère de l'article, du sujet traité et de la personnalité de son auteur.

A l'évidence, il n'existe pas de théorie générale de l'article qui permette de dégager les principes fondamentaux et communs étant donné que les domaines sont très diversifiés, que chaque chercheur a son propre style et que chaque revue impose des règles particulières de rédaction.

Qu'est-ce qu'un bon article ?

Caritey (1996) s'est penché sur la question, il a inventorié quatre principales difficultés auxquelles le chercheur doit impérativement faire face, mais surtout comment les affronter en toute sérénité.

▪ **Première difficulté: Y a-t-il un art d'écrire ?**

Il existerait selon lui un «*Art d'écrire un article, un savoir-faire*» qui se transmet dans la communauté scientifique depuis des générations et ne cesse d'évoluer et de se perfectionner au fil des ans. De nos jours, on sait mieux présenter un article dans une revue comparée aux décennies précédentes. Cela se ressent dans la qualité de la production des articles proposés à la rédaction, mais s'explique également par le nombre croissant de revues, permettant ainsi aux chercheurs de comparer les normes appliquées dans toutes ces revues en fonction du domaine convoité et le public visé, afin de structurer pour le mieux leur article selon les critères qui semblent les plus communs.

▪ **Deuxième difficulté: quelles règles de rhétoriques suivre ?**

Tout rédacteur doit tenir compte de la revue dans laquelle il souhaite publier son article mais aussi des exigences de ses lecteurs qui sont en fait ses vrais juges. Il faut donc à tout prix les séduire en leur présentant un article rigoureusement soigné, la difficulté réside ici dans le style à appliquer pour attirer l'attention du lecteur et le convaincre.

▪ **Troisième difficulté: comment rédiger un article ?**

Il n'y a pas de façon de faire un article. A ce propos Caritey (1996) affirme que: «c'est une zone de liberté expresse, chacun joue son rôle à sa manière, mais les jugements communément sont d'une grande sévérité».

Selon Caritey, la liberté de l'auteur est entière. Pour lui, il est absurde de vouloir fixer des règles générales et que les articles refusés dans une revue seraient pour des raisons que l'on n'explique pas toujours à l'auteur : «On ne dit pas toujours à l'auteur pourquoi on l'écarte, et les rumeurs sont souvent assassines: il ne sait pas faire un article, il est illisible, il n'apporte rien, il gâcherait les meilleurs sujets, personne ne sait ce qu'il veut dire».

L'auteur doit façonner son article selon les exigences de la revue choisie et les normes appliquées, il ne devra pas oublier que son article sera jugé et devra affronter les critiques. Il faut donc savoir marquer sa différence, exprimer sa personnalité et se démarquer des confrères du même domaine de recherche, cette distinction fera du chercheur une personnalité hors pair.

▪ **Quatrième difficulté: pourquoi rédige-t-on un article ?**

Cette question porte sur les intentions de l'auteur et les buts précis qu'il s'est fixés. Il se pourrait qu'il veuille marquer sa différence, affirmer son autorité, séduire un public plus large que celui des livres. Parfois, ce serait dans l'intention d'innover, d'apporter quelque chose de neuf, d'inédit, de publier une trouvaille. Ce serait aussi dans l'intention de rendre son article éternel. Plus souvent, il est question de faire progresser la discipline, affirmer une doctrine ; on veut principalement s'affirmer par rapport à un autre. L'article sera dans ce cas une arme déployée contre un prédécesseur ou concurrent qu'on cherchera à évincer, détrôner, grâce à une découverte qui restera gravée dans les esprits des élites de la discipline.

2. Règles générales de la rédaction

- Mettez-vous à la place de votre lecteur avant et pendant que vous écrivez : restez intelligible, clair, précis, sans ambiguïté.
- Rendez votre texte facile à lire :
 - ✓ Utilisez des mots simples,
 - ✓ évitez la surenchère d'adverbes,
 - ✓ écrivez des phrases courtes,
 - ✓ évitez les compléments à rallonges,

✓ ordonnez votre texte et aérez la présentation

- Utiliser la forme active, (une phrase où le sujet effectue l'action directement). Ex. L'impétrant soutient sa thèse.
- Inversement, une phrase à la forme passive: l'action est subie par le sujet. Ex. La thèse a été soutenue par l'impétrant.
- Doser l'emploi de la forme impersonnelle,
- Préférer des verbes transitifs,
- Limiter le conditionnel,
- Employer les constructions inversées quand il le faut,
- Éviter les euphémismes et les formes négatives en général,
- Illustrer les propos avec des graphiques, des tableaux ou des dessins.

2.1. La question de l'énonciation

2.1.1. Les indices de personne

Ces indices de personne sont:

- 1) Les pronoms personnels de la première personne et la deuxième personne du singulier «je, me, moi, tu» et du pluriel «nous, vous», qui désignent successivement le destinataire et le destinataire de l'énoncé ainsi que le pronom indéfini «on».
- 2) La terminaison des verbes conjugués.
- 3) Les adjectifs et pronoms possessifs «mon, ma, mes, notre, mien...».
- 4) Les modes impératif et interrogatif qui témoignent de la double présence de l'énonciateur et du destinataire.

2.1.2. Les indices de la monstration

L'auteur peut également se manifester à travers les pronoms et adjectifs démonstratifs « ce, cet, cette, ces, celui-ci, voici...». Deux classes constituent l'ensemble des démonstratifs:

- ✓ Les déterminants (ce.. ci / la).
- ✓ Les pronoms (ça, ceci, cela, celui-ci/la).

Il est difficile de les interpréter. Aussi peuvent-ils fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien que comme déictiques situationnels.

2.1.3. Les déictiques spatiaux-temporels

Le lieu et le moment sont des faits énonciatifs qui s'inscrivent dans l'énoncé et permettent d'établir une situation de communication: l'émetteur, le récepteur, le lieu et le moment de leur échange. Ce sont souvent:

- 1) Les adverbes temporels ou complément circonstanciels de temps: actuellement, maintenant, aujourd'hui, récemment, etc.
- 2) Les adjectifs qualificatifs: ancien, actuel, passé, prochain, etc.
- 3) Les adverbes de lieu ou compléments circonstanciels de lieu : ici, là, dans, etc.

2.1.4. Les temps verbaux

Les temps verbaux remplissent dans le texte une fonction importante. C'est en effet, par un temps et par une personne qu'on classe le genre auquel appartient un discours.

L'énonciation historique se caractérise par l'utilisation du passé simple. Ainsi, on reconnaît le discours aux marques que le locuteur laisse dans l'énoncé, de sa présence; et l'histoire, à l'absence de celles-ci.

Rappelons que le discours peut comporter tous les temps, sauf le passé simple; et que le présent, le passé composé et le futur en sont les temps fondamentaux que par l'effacement du sujet de l'énonciation.

2.1.5. La modalisation et les modalités

La modalisation est l'ensemble des moyens d'expression: modes grammaticaux, temps, types de phrases, de verbes ou d'adverbes par lesquels l'énonciateur nuance et précise sa relation avec ce qu'il dit.

Les modalisateurs sont des marques d'énonciation non déictiques et sont également des indices de subjectivité dans la mesure où ils expriment une certaine incertitude de l'énonciateur face à son énoncé. Ces marqueurs peuvent également être interprétés comme des termes reflétant son engagement dans le but d'interpeller le destinataire.

2.2. La cohérence

Un discours doit toujours s'organiser autour d'un cheminement et un rapport logique de la pensée du locuteur. Cette logique textuelle n'est pas seulement liée aux éléments linguistiques qui assurent les liens intra et inter phrastiques mais aussi à la construction sémantique du texte.

La cohérence est le lien entre moyens et résultats (connexité et cohésion), elle reste de surcroît essentiel au niveau de la progression thématique et de la construction d'une argumentation solide.

Elle se construit autour de règles qui permettent ; les reprises référentielles de l'information, la progression ou continuité des idées, la non contradiction, la pertinence des idées dans des relations comme la cause, la conséquence, l'opposition la condition..., dans le discours. En bref, l'étude de la cohérence exige l'examen de la présence de ces quatre notions.

2.3. La cohésion

Il s'agit de la «texture» du discours, définissable comme l'organisation formelle du texte dans la mesure où celle-ci assure sa continuité sémantique. Les relations entre les phrases sont signalées par des expressions ou constructions...

Elle désigne les caractéristiques linguistiques qui assurent la progression logique et chronologique qui s'instaure entre les phrases d'un énoncé, c'est donc la relation explicite entre les propositions signalées par des marqueurs linguistiques qui établissent le lien entre ces propositions, c'est une organisation formelle qui assure la relation et la continuité sémantique.

2.4. L'Argumentation dans le discours scientifique

La rhétorique est une des dimensions du discours scientifique, elle se traduit par un aspect persuasif et argumentatif qui tente de confirmer la notoriété des chercheurs et conquérir l'autorité scientifique. Tout discours comporte un thème que le locuteur expose, c'est un sujet qu'il s'efforce de traiter en respectant un cheminement communicatif. Lorsque ce thème s'accompagne d'un avis ou d'une opinion à défendre, il est question alors de thèse. Ce couple thème / thèse est le fondement même du texte argumentatif.

Dans le discours argumentatif, le locuteur s'efforce de trouver les moyens justificateurs ou différents arguments pour agir sur autrui selon un but précis ; c'est à lui de convaincre et de faire passer ses idées. Les bases de l'argumentation ont été définies par Aristote dès l'antiquité mais toujours d'actualité, faisant appel au trois registres de persuasion ; le logos, l'ethos et le pathos.

Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes: les unes résident dans le caractère moral de l'orateur [ethos] ; d'autres dans la disposition de l'auditoire [pathos] ;

Chapitre IV : Rédaction d'articles scientifiques

d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être [logos].

Par ethos, Aristote fait référence à l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours et assurant sa crédibilité et son autorité, la personnalité de l'orateur est mise à contribution comme sa notoriété, son expérience, ses qualifications ou encore ses compétences. Le logos vise la persuasion par la logique du raisonnement. Le pathos quant à lui est centré sur l'émotionnel de l'auditoire en sollicitant la sympathie et l'imaginaire du public pour tenter de modifier la logique rationnelle de ces derniers. Cependant, ce dernier aspect est censé ne pas figurer dans le discours scientifique car non compatible avec son but principal qui est le recours au raisonnement logique de la pensée où toute trace d'émotion et de sentiments sont exclues.